

ment et à tous les Canadiens les faits contenus dans le paragraphe 2 de la déclaration du ministre, à savoir que d'ici 30 ans, la moitié des Canadiens résideront dans les trois agglomérations urbaines de Montréal, de Toronto et de Vancouver et que les poussées de croissance les plus marquées se produiront dans la présente décennie.

Il convient de féliciter M. Lithwick d'avoir signalé le morcellement des travaux du gouvernement fédéral dans les villes, qui nuit à la coordination des initiatives fédérales en matière d'urbanisme. On nous dit que nous possédons les instruments nécessaires pour mettre en œuvre nos programmes urbains pour le présent et l'avenir. Mais où sont le vouloir et le savoir pour s'en servir? C'est ce qui intéresse surtout les membres de mon parti.

**Des voix:** Bravo.

**M. Ryan:** Je déplore que le gouvernement ait réagi en créant un ministère d'État et donc un nombre variable de fonctionnaires grassement rémunérés. Nous avons eu bien assez de rapports d'intellectuels et d'experts. Ce dont nous avons besoin maintenant c'est de direction et d'initiatives. Je trouve captieux l'argument du ministre en faveur de la prolifération des ministères. Qu'il cherche donc à imiter feu C. D. Howe et non son présent chef, car la contemplation a empêché la réalisation de trop d'œuvres utiles.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je m'excuse d'interrompre le député mais il pourrait peut-être envisager de mettre fin à son intervention. Selon le Règlement, comme il le sait d'ailleurs, la déclaration ou l'intervention doivent être brèves. Il a peut-être outrepassé les limites du Règlement. Je sais combien la question est importante et combien l'intervention du député de Spadina est intéressante. Il voudra sans aucun doute collaborer avec la présidence à cet égard.

**M. Ryan:** Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons attendu longtemps ce rapport. Il est long et traite d'une situation pressante. J'espère que vous allez me pardonner ma longue déclaration; je vais essayer de terminer en quelques mots.

Même s'il sera bon de mettre à l'essai des programmes déterminés avant d'engager de nouvelles et importantes ressources financières ou administratives, nous voudrions quand même que la tâche soit exécutée vite et bien étant donné la grande poussée de notre urbanisation rapide.

J'ai omis deux ou trois phrases, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** C'est tant pis pour nous.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, une étude cursive, la seule que nous ayons pu faire, du rapport du professeur Lithwick, laisse une impression très favorable. On dirait le point de départ de la solution d'ensemble à cette très importante question. Je déplore comme le député de Spadina (M. Ryan) qu'il ait fallu si longtemps pour obtenir ce rapport. Le gouvernement l'avait en mains depuis longtemps. Des questions et des avis de motions demandant la production de documents relatifs à ce rapport sont au *Feuilleton* depuis peut-être un an ou plus. Puisqu'il nous est parvenu, j'espère que les documents relatifs aux études qu'on a faites, à l'équipe chargée de ce travail, à l'activité de ce personnel, à ses

[M. Ryan.]

compétences et à sa rémunération, nous parviendront également. Jusqu'aujourd'hui, on n'a pas divulgué ces renseignements.

Nous admettons qu'une politique nationale d'urbanisme est nécessaire. Nous avons réclamé pendant plusieurs années, la création d'un ministère des Affaires urbaines. Apparemment le gouvernement, sinon M. Lithwick, propose l'établissement d'un ministère qui se consacrerait à la recherche et non à l'action. Je le déplore. Sans vouloir minimiser la valeur des travaux du professeur Lithwick et de ses collègues, puis-je signaler au ministre et au gouvernement qu'au fil des années il s'est fait énormément de recherches dans les domaines du logement, de la pollution et de l'expansion urbaine, mais que, par ailleurs, on n'a guère cherché à régler les problèmes mis au jour par des études antérieures.

Dans sa déclaration, le ministre a parlé des principaux problèmes qui sont le côté élevé du logement, les taudis, la pollution et ainsi de suite, signalant qu'ils découlaient d'une expansion économique et urbaine immodérée. Ils sont aussi imputables à l'absence d'une planification d'ensemble de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux. Je dirai au ministre, et je parle sérieusement, qu'ils sont aussi largement attribuables au fait qu'on n'a pas l'argent nécessaire pour s'y attaquer. Il est inutile de dire aux municipalités canadiennes qu'elles doivent se hâter davantage de réparer les dégâts causés par l'insuffisance des installations de traitement des matières d'égout, car alors elles rétorqueront qu'elles n'en ont pas les moyens. La déclaration ne leur apporte aucune solution.

Le ministre prétend que d'ici 30 ans, la moitié des Canadiens habiteront dans les régions métropolitaines de Montréal, Toronto et Vancouver. Le gouvernement semble donc avoir rejeté les suggestions faites dans l'étude que l'ancien ministre avait menée, à savoir qu'il faudrait construire des villes satellites. Le ministre fait signe que non; néanmoins, ce n'est pas ce que laisse entendre la déclaration: Il y est question des pressions qu'exercera la croissance des villes au cours de la prochaine décennie et dont il faut tenir compte dès maintenant. Il est temps, d'après moi, que le ministre et le gouvernement envisagent ce que le *Star* de Toronto, par exemple, préconise depuis plusieurs années: la propriété publique de terrains à l'intérieur et à la périphérie des agglomérations urbaines où vont se concentrer la croissance et le développement urbains. Évinçons les spéculateurs au lieu de les encourager à agir.

Le ministre a déclaré que la prise de décisions à tous les échelons gouvernementaux n'a pas réussi à inciter les gouvernements à agir de concert à l'égard de ces problèmes. Comment les gouvernements municipaux et provinciaux peuvent-ils collaborer avec le gouvernement fédéral ou s'entendre entre eux si Ottawa décide du montant à affecter à l'habitation et prend d'autres mesures ayant trait à l'expansion urbaine au petit bonheur. Ses décisions se fondent sur l'ampleur du chômage et d'autres problèmes. Au lieu de planifier à long terme, le gouvernement détermine à très bref délai combien de fonds seront fournis. Dans les circonstances, aucun gouvernement municipal ou provincial ne peut collaborer avec le gouvernement. Le ministre a signalé que certaines personnes s'appliquent actuellement à coordonner véritablement les initiatives en matière de politique fédérale dans les villes.